



1. Installations

Avant de commencer les travaux d'installation du camp, il convient de choisir judicieusement le lieu de son implantation.

Sommaire

- Repérer les lieux
- Établir un camp

REPÉRER LES LIEUX

La sécurité, l'orientation, l'utilisation des ressources naturelles et le cadre de vie sont les quatre critères de base à prendre en considération lors du choix d'un lieu d'implantation.

SÉCURITÉ

- > On choisira un lieu loin des lignes à haute tension, des falaises, des gouffres et autres accidents de terrains plus ou moins naturels et on préférera les sols légèrement bosselés et quelque peu en pente afin d'éviter les inondations.
- > L'ombre, surtout l'après-midi, protège des insulations. Par ailleurs, il est nécessaire de s'assurer que les vieux arbres qui la procurent ne sont pas porteurs de branches mortes risquant de tomber.
- > Les granges et leurs greniers, le matériel agricole, les échelles bien souvent en triste état, les clôtures électriques sont autant de dangers potentiels. Même la paille cache des objets dangereux.
- > Sur un même lieu, l'implantation peut être différente selon les saisons (torrents, avalanches, marées, passages d'animaux, etc).

ORIENTATION

- > Il est certain qu'un grand soleil et un large horizon contribuent à faciliter le réveil.
- > Si l'un et l'autre manquent à l'appel, il est toujours possible de positionner l'ouverture de la tente vers l'Est.
- > Une bonne orientation de l'implantation par rapport aux vents dominants réglera, sauf caprices du temps, le problème des fumées et des autres odeurs désagréables.



RESSOURCES NATURELLES

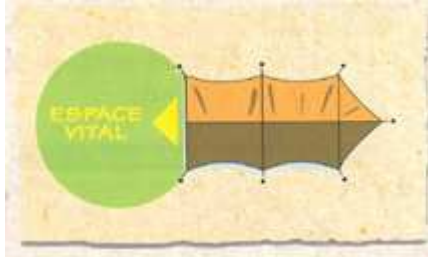
- > La lisière des forêts est une réserve idéale de bois mort.

Les bosquets et les petits coins boisés sont autant d'abris naturels contre le vent et ils offrent également de l'ombre et de la discrétion.

La distance qui sépare le lieu d'implantation du point d'eau potable influence nécessairement le choix du lieu.

CADRE DE VIE

- > Les marécages, les taillis et autres terrains rocheux sont à proscrire. La préférence sera donnée aux sols secs, perméables et recouverts d'herbe courte (clairières, prairies, etc).
- > L'absolu respect de la nature et le bon sens dictent l'essentiel des pratiques évitant toute forme de pollution : feuillées (WC), trous à eaux grasses, sacs à ordures, évacuation des eaux de douche et de toilette
- > De même, l'art de vivre dans la nature conduit chacun à respecter ses voisins (hommes et animaux) en veillant à limiter les bruits, à éviter les désordres et les désagréments de toutes sortes.



ESPACES VITAUX

Lors de la réalisation du plan ou de la maquette du lieu d'implantation, il est indispensable de prévoir des espaces vides. Des espaces où il ne se passe strictement rien. Les futurs "habitants" sauront très bien s'approprier ces aires de respiration pour s'isoler, se reposer, se retrouver...

ÉTABLIR UN PLAN

Afin que la fumée du feu de veillée n'entre pas dans les tentes ou pour éviter que la distance entre la cuisine et le lieu de repas ne laisse aucune chance à la soupe d'arriver chaude, il paraît indispensable de réfléchir à la disposition de l'implantation. Un plan ou une maquette limiteront les incohérences et les pas inutiles.

TYPES D'IMPLANTATIONS

> A partir de ces quatre types d'implantations classiques, on peut composer celui qui convient le mieux au lieu choisi pour s'installer.

